



ELECTION DES SENATEURS DANS LE DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES DU 27 SEPTEMBRE 2020

MODALITES DE DEPOT DES CANDIDATURES

- **LIEU DE DEPOT**

Les candidatures devront être déposées à la préfecture des Alpes-Maritimes
Centre administratif départemental des Alpes-Maritimes
Tour Jean Moulin
147, boulevard du Mercantour
06286 NICE

- **DATES ET HORAIRES**

Du lundi 7 septembre au jeudi 10 septembre de 9h à 12h et de 14h à 16h et le vendredi 11 septembre de 9h à 12h et de 14h à 18h.

- **MODALITES DE PRISE DE RENDEZ-VOUS**

Une prise de rendez-vous est obligatoire et devra être sollicitée par courriel à pref-elections@alpes-maritimes.gouv.fr

- **MESURES SANITAIRES A RESPECTER LORS DU DEPOT**

- Port du masque obligatoire
- Un maximum de 2 personnes autorisées par liste

- **CONSTITUTION DU DOSSIER**

- Télécharger le formulaire de déclaration de candidature
- Télécharger le memento à l'usage des candidats

<http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Politiques-publiques/Citoyennete-et-elections/Elections/Elections-senatoriales-du-27-septembre-2020/Candidatures>